



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAL DU 3 DECEMBRE 2020

KURZBERICHT ÜBER DIE GEMEIN- DERATSSITZUNG VOM 3. DEZEM- BER 2020



Présents : SAUBER François, FEIDT Michel, THILL Jessie, EIDEN-RENCKENS Marie-Anne, WIOT Nicolas, WEINS Alain, COURTE-WOLDE MEDHIN Henoké, ALTMANN-FRIDERES Josée, SCHANCK Laurent, DONNERSBACH Alex, SCHMIT-STREFF Edmée, GALLINARO Elisabeth, URBANY Guy

Anwesend: SAUBER François, FEIDT Michel, THILL Jessie, EIDEN-RENCKENS Marie-Anne, WIOT Nicolas, WEINS Alain, COURTE-WOLDE MEDHIN Henoké, ALTMANN-FRIDERES Josée, SCHANCK Laurent, DONNERSBACH Alex, SCHMIT-STREFF Edmée, GALLINARO Elisabeth, URBANY Guy

1. Informations COVID-19

A l'unanimité, le conseil désigne la salle de projection du Centre Prince Henri comme lieu de réunion pour la séance du conseil communal en raison des circonstances exceptionnelles de crise sanitaire résultant de la pandémie liée au COVID-19.

1. Informationen COVID-19

Einstimmig beschließt der Rat, aufgrund der außergewöhnlichen Umstände der Gesundheitskrise infolge der COVID-19-Pandemie die Gemeinderatssitzung im Projektionsaal im Centre Prince Henri abzuhalten.

2. Organisation des cours de musique 2020/2021

A l'unanimité le conseil approuve :

- a) un avenant à la convention conclue avec l'Union Grand-Duc Adolphe a.s.b.l. par laquelle l'administration communale confie l'organisation des cours de musique de la « Regional Museksschoul Uelzechtdall » pour l'année scolaire 2020/2021 à l'UGDA ;
- b) l'organisation scolaire définitive pour l'année scolaire 2020/2021 des cours de musique de la « Regional Museksschoul Uelzechtdall » dispensés par l'Ecole de musique UGDA.

2. Organisation der Musikkurse 2020/2021

Einstimmig genehmigt der Rat:

- a) einen Zusatz zur mit der Vereinigung ohne Gewinnzweck UGDA abgeschlossenen Konvention, laut welcher die Gemeindeverwaltung die Organisation der Musikkurse der „Regional Museksschoul Uelzechtdall“ für das Schuljahr 2020/2021 der UGDA anvertraut;
- b) die definitive Schulorganisation der Musikkurse der „Regional Museksschoul Uelzechtdall“ für das Schuljahr 2020/2021, welche von der UGDA abgehalten werden.

3. Office social

Le budget rectifié de l'exercice 2020 de l'office social se présente comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	1 042 200,00 €	4 000,00 €
Total des dépenses	1 040 000,00 €	4 000,00 €
Boni propre à l'exercice	2 200,00 €	
Boni du compte 2019		18 788,72 €
Mali du compte 2019	120,71 €	
Boni présumé fin 2020	2 079,29 €	18 788,72 €

3. Sozialamt

Der berichtigte Haushalt 2020 des Sozialamtes stellt sich wie folgt:

	Ordentl. Haushalt	Außerordentl. Haushalt
Einnahmen gesamt	1.042.200,00 €	4.000,00 €
Ausgaben gesamt	1.040.000,00 €	4.000,00 €
Überschuss Rechnungsjahr	2.200,00 €	
Überschuss Jahresrechnung 2019		18.788,72 €
Defizit Jahresrechnung 2019	120,71 €	
Voraussichtl. Überschuss Ende 2020	2.079,29 €	18.788,72 €

Le budget de l'exercice 2021 de l'office social se présente comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	1 024 700,00 €	0,00 €
Total des dépenses	1 024 700,00 €	0,00 €
Boni présumé fin 2020	2 079,29 €	18 788,72 €
Boni définitif	2 079,29 €	18 788,72 €

Der Haushaltsentwurf für 2021 des Sozialamtes stellt sich wie folgt:

	Ordentl. Haushalt	Außerordentl. Haushalt
Einnahmen gesamt	1.024.700,00 €	0,00 €
Ausgaben gesamt	1.024.700,00 €	0,00 €
Voraussichtl. Überschuss Ende 2020	2.079,29 €	18.788,72 €
Definitiver Überschuss	2.079,29 €	18.788,72 €

Le budget rectifié 2020 et le budget 2021 de l'office social sont approuvés à l'unanimité.

Der berichtigte Haushalt 2020 und der Haushaltsentwurf für 2021 des Sozialamtes werden einstimmig gutgeheißen.

4. Contrat

A l'unanimité, le conseil approuve la convention réglant les relations entre l'administration communale de Walferdange et le Centre d'Initiative et de Gestion Local Walferdange a.s.b.l. pour 2021.

4. Vertrag

Einstimmig genehmigt der Rat die Konvention, welche die Zusammenarbeit zwischen der Gemeindeverwaltung Walferdingen und dem „Centre d'Initiative et de Gestion Local Walferdange a.s.b.l.“ für das Jahr 2021 regelt.



5. Commission

A l'unanimité par vote secret, le conseil nomme Madame Josée Altmann-Frideres comme représentant suppléant de la commune de Walferdange pour la Maison de Séjour et de Soins à Erpeldange, en remplacement de Madame Joëlle Elvinger.

6. Subsidies

A l'unanimité, le conseil décide d'allouer des aides au développement aux associations suivantes :

- Klimabündnis Lëtzebuerg/ASTM (Action Solidarité Tiers Monde) : projet MASIPAG (Amélioration de la qualité de vie des petits agriculteurs aux Philippines) 3 000 €
- Aide à l'Enfance de l'Inde et du Népal 3 000 €
- Care in Luxembourg asbl 3 000 €
- Dignity asbl 3 000 €
- Eng Bréck mat Lateinamerika asbl 3 000 €
- ONGD – FNEL scouts et guides pour le développement communautaire asbl 3 000 €

6A. Communication entre le collège des bourgmestre et échevins et le conseil communal

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux du parti DP Walfer à ce sujet. Le rapport complet comprenant les questions et les réponses y relatives peut être consulté sur le site internet de la commune <https://www.walfer.lu/vie-politique/conseil-communal/rapport-du-conseil-communal/>

6B. Instauration d'une Commission de la Circulation et de la Mobilité

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux du parti DP Walfer à ce sujet. Le rapport complet comprenant les questions et les réponses y relatives peut être consulté sur le site internet de la commune <https://www.walfer.lu/vie-politique/conseil-communal/rapport-du-conseil-communal/>

7. Séance non publique : affaires de personnel

5. Kommission

Einstimmig bei geheimer Abstimmung wählt der Rat Frau Josée Altmann-Frideres zur stellvertretenden Vertreterin der Gemeinde Walferdingen für das Wohn- und Pflegeheim in Erpeldingen, als Ersatz für Frau Joëlle Elvinger.

6. Subsidien

Einstimmig beschließt der Rat, folgenden Vereinigungen Entwicklungshilfen zu gewähren:

- Klimabündnis Lëtzebuerg/ASTM (Action Solidarité Tiers Monde): Projekt MASIPAG (Verbesserung der Lebensqualität von Kleinbauern auf den Philippinen) 3.000 €
- Aide à l'Enfance de l'Inde et du Népal 3.000 €
- Care in Luxembourg asbl 3.000 €
- Dignity asbl 3.000 €
- Eng Bréck mat Lateinamerika asbl 3.000 €
- ONGD – FNEL scouts et guides pour le développement communautaire asbl 3.000 €

6A. Kommunikation zwischen dem Schöffenkollegium und dem Gemeinderat

Bürgermeister François Sauber beantwortet mehrere schriftliche Fragen der Räte der Fraktion DP Walfer zu diesem Thema. Der vollständige Bericht mit den Fragen und den diesbezüglichen Antworten kann auf der Internetseite der Gemeinde <https://www.walfer.lu/vie-politique/conseil-communal/rapport-du-conseil-communal/> nachgelesen werden.

6B. Gründung einer Kommission für Verkehr und Mobilität

Bürgermeister François Sauber beantwortet mehrere schriftliche Fragen der Räte der Fraktion DP Walfer zu diesem Thema. Der vollständige Bericht mit den Fragen und den diesbezüglichen Antworten kann auf der Internetseite der Gemeinde <https://www.walfer.lu/vie-politique/conseil-communal/rapport-du-conseil-communal/> nachgelesen werden.

7. Geheimsitzung: Personalangelegenheiten

DP Sektoun Walfer
B.P. 39
L-7201 Bereldange

Walferdange, le 29 novembre 2020

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Walferdange

Madame, Messieurs,

Conformément à l'article 13 alinéa 3 de la loi communale du 13 décembre 1988, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil communal le point suivant pour prise de position et discussion :

Communication entre le collège des bourgmestre et échevins et le conseil communal

Selon nos informations des citoyennes et citoyens de la commune adressent parfois des courriers au conseil communal en utilisant l'adresse de la maison communale.

Il en va de même des pétitions qui sont apparemment régulièrement déposées ou envoyées à l'administration communale.

Partant nous souhaiterions poser les questions suivantes au collège des bourgmestre et échevins :

Est-ce que les lettres qui sont adressées au conseil communal, et qui parviennent à la mairie, sont toutes transférées aux membres du conseil communal ? Dans la négative, nous souhaiterions recevoir des explications.

Pouvez-vous également nous renseigner sur la nature des pétitions introduites auprès de la commune lors des 3 dernières années ? Quelle est la procédure selon laquelle le collège des bourgmestre et échevins traite ces pétitions ? Puisque ces pétitions proviennent de citoyennes et citoyens de notre commune ne serait-il pas indispensable de discuter des problèmes y évoqués au cours d'une réunion du conseil communal ?

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Nic Wiot

Alain Weins

Josée Altmann-Frideres

Laurent Schanck

Elisabeth Gallinaro

Pour les conseillers communaux du DP,



Alain Weins

DP Sektoun Walfer
B.P. 39
L-7201 Bereldange

Walferdange, le 29 novembre 2020

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Walferdange

Madame, Messieurs,

Conformément à l'article 13 alinéa 3 de la loi communale du 13 décembre 1988, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil communal le point suivant pour prise de position et discussion :

Instauration d'une Commission de la Circulation et de la Mobilité

Les problèmes liés à la circulation, c.à.d. le trafic routier, la gestion des parkings, la réglementation de la vitesse etc. deviennent de plus en plus importants dans notre commune. L'organisation de la mobilité en général est un élément clef pour l'organisation actuelle et future d'une localité en pleine croissance telle que la commune de Walferdange.

Partant nous souhaiterions poser les questions suivantes au collège des bourgmestre et échevins :

Sachant qu'actuellement une commission consultative de la circulation et de la mobilité autonome n'existe pas, est-ce qu'il ne serait pas opportun, voire urgent, de mettre en place une commission consultative propre avec les attributions telles que décrites?

Actuellement le domaine de la mobilité et de la circulation fait partie de la commission du développement durable, or dans cette commission les domaines de l'environnement, de la gestion forestière, de la gestion des déchets etc. prennent une place tellement importante que les sujets liés à la circulation et à la mobilité doivent souvent être négligés et ne peuvent au mieux être traités qu'en marge des réunions.

La création d'une commission de la circulation et de la mobilité ne serait-elle dès lors pas d'une importance fondamentale face aux défis dans ces domaines ?

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Nic Wiot

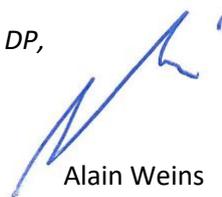
Alain Weins

Josée Altmann-Frideres

Laurent Schanck

Elisabeth Gallinaro

Pour les conseillers communaux du DP,



Alain Weins

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAL DU 3 DECEMBRE 2020

6A. Communication entre le collège des bourgmestre et échevins et le conseil communal

Questions des conseillers communaux du parti DP Walfer : copie en annexe.

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux du parti DP Walfer à ce sujet.

Le bourgmestre informe qu'il incombe de faire la différence entre les affaires courantes qui sont du ressort du collège des bourgmestre et échevins et des affaires impliquant le conseil communal. Il est donc évident que les courriers relatifs aux affaires courantes ne sont pas transmis au conseil communal puisqu'elles ne sont pas de son ressort.

En matière de pétition le bourgmestre informe que toutes les pétitions relatives à un projet d'aménagement particulier PAP sont traitées selon la procédure prévue en la matière.

6B. Instauration d'une Commission de la Circulation et de la Mobilité

Questions des conseillers communaux du parti DP Walfer : copie en annexe.

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux du parti DP Walfer à ce sujet.

Le bourgmestre informe qu'actuellement il existe une commission intitulée : Commission du développement durable, de la qualité de vie, de la mobilité et de la circulation. Il est évident qu'aujourd'hui tous ces points ne peuvent être traités séparément par des commissions individuelles avec des groupes de personnes différents. Une telle approche serait contreproductive. Le développement durable, la qualité de vie, la mobilité et la circulation doivent être considérés comme fonctionnant l'un dépendant de l'autre et en tant qu'ensemble si l'on veut en tirer des décisions optimales et durables pour l'avenir.